

Suite du préambule à la discussion de juin à « La Discordia »

Notes sur l'AIT, la Commune de Paris et le colonialisme

Dès sa création, l'Association internationale des travailleurs (AIT), fit preuve pour l'essentiel, de la plus grande indifférence envers la question coloniale, pour ne pas dire pire, et, dans le meilleur des cas, dénonça les procédés utilisés par les colonisateurs, comme Reclus le fit plus tard, en 1876, dans la partie relative au Maghreb de « La géographie universelle », stigmatisant les razzias sanglantes organisées par l'armée coloniale et les milices des colons, mais affirmant que le « progrès de l'Algérie » dépendait de « la mise en valeur rationnelle », par la métropole, « de l'espace terrestre et du développement de la connexité généralisée au moyen du bateau à vapeur, du train et du télégraphe ». Les historiens de l'AIT, y compris les historiens anarchistes, passent en règle générale sous silence les prises de position « désagréables » affichées à de multiples occasions par les syndicalistes, les marxistes, les proudhoniens, les blanquistes, etc., dès qu'ils étaient confrontés à des révoltes de populations colonisées hors des frontières de l'Europe. Les mêmes historiens tentent parfois de justifier de telles attitudes en affirmant que, jusqu'aux lendemains de la Commune de Paris, les empires coloniaux modernes n'étaient pas encore constitués et que les guerres coloniales étaient encore l'exception.

En réalité, dominait dans l'Internationale, particulièrement dans les sections françaises, l'idéologie issue de l'époque de la Révolution française selon laquelle le rôle attribué par l'histoire universelle aux peuples avancés était de faire sortir les autres peuples, considérés comme arriérés, du monde des ténèbres dans lequel ils croupissaient pour les faire accéder à celui des lumières de la civilisation occidentale. Il suffit de parcourir les quelques comptes-rendus des séances des sections françaises de l'AIT consacré à l'empire colonial français en cours de constitution depuis Napoléon 1^{er} pour s'en rendre compte. Napoléon III, lui, avait déjà à son actif la consolidation de la colonisation du Maghreb et de la transformation de l'Algérie en départements français, initiée par la Deuxième République, et il avait entamé la conquête de la Cochinchine et du Cambodge, de la Nouvelle-Calédonie, de très nombreuses îles dans le Pacifique, aujourd'hui la Polynésie française, et du Sénégal. Bien que les sections françaises de l'AIT n'aient eu de cesse de dénoncer « le césarisme » de Napoléon III, elles l'occultaient souvent dès qu'il dépassait les frontières des Etats nations constitués ou en cours de constitution, considérés comme viables et progressistes, voire républicains, face aux Etats absolutistes issus du passé pré-capitaliste, en règle générale multinationaux, tels que les empires austro-hongrois, ottoman et tsariste. Au-delà des corps de doctrines différentes auxquels ils se rattachaient, et à partir desquels ils développaient leurs polémiques, les membres des sections françaises de l'AIT faisaient preuve, dans leur immense majorité, de relative unanimité sur la question du colonialisme tricolore ou, pour parler sans circonvolution, de chauvinisme républicain à la française. A la veille de la guerre de 1970, la section algéroise, créée sous l'impulsion du communiste libertaire Bastelica, proche de Bakounine, n'en était pas moins, comme Reclus, favorable à l'extension des colonies agricoles en Algérie, organisées sur le modèle fédéraliste, présenté alors comme antagonique avec la centralisation étatiste. Alors même que le pouvoir impérial affirmait sans complexe que pour établir de telles colonies, il fallait au préalable chasser les fellahs des terres, à la pointe de la baïonnette évidemment, qu'ils cultivaient depuis des temps immémoriaux.

La chute de l'Empire, puis l'instauration de la commune de Paris apportèrent des confirmations supplémentaires. Ainsi, dès la défaite impériale à Sedan en 1870, les républicains d'Alger créèrent « La ligue républicaine », organisèrent de grandes manifestations de résidents d'origine métropolitaine pour exiger la destitution du gouvernement impérial tout en affirmant dès leurs premières déclarations que leurs objectifs ne pouvaient « concerner que les Français d'Algérie », que leurs « portes étaient fermées aux indigènes » et qu'ils ne tiendraient pas compte de « leurs demandes concernant le régime colonial ». Malgré les prises de position chauvines de « La Ligue », la section d'Alger de l'AIT, composée pour l'essentiel de fouriéristes, de proudhoniens et de blanquistes, décida d'y adhérer ! En 1871, alors même que la commune de Paris venait d'être proclamée, éclata, le même mois de mars, l'insurrection kabyle qui, pas plus de l'insurrection kanake de 1878, n'avait pas le moindre caractère nationaliste, mais exigeait la restitution des

terres expropriées par les colons métropolitains, l'arrêt des exactions commises par les troupes coloniales et par leur supplétifs, etc. Faut-il préciser que les leaders de « La ligue républicaine », qui commençaient à détenir le pouvoir à Alger, appelèrent l'armée d'Afrique à la rescousse pour écraser les « indigènes ».

Concernant la commune de Paris, nous aurions tort de croire que les républicains qui y participèrent eurent le monopole du chauvinisme. Prenons, par exemple, le cas de l'un des Communards les plus connus, membre de l'AIT et proche de Marx par la suite, à savoir Lissagarey. Dans « L'Histoire de la commune de Paris », datée de 1876, il stigmatise non seulement les bonapartistes mais aussi les républicains, présentant les seconds comme des adversaires de la révolution encore plus dangereux que les premiers dans la mesure où ils jouissent en grande partie de la confiance du peuple, etc. Il est même très critique envers les individus élus à titre de délégués de la Commune. Et, pourtant, concernant la déportation de Communards en Nouvelle-Calédonie, il annonce : « A vingt-quatre heures de la France, il est une colonie avide de travailleurs, assez riche pour enrichir des centaines de milliers de familles, la grande réserve de la métropole. La bourgeoisie victorieuse des travailleurs a toujours préféré les jeter à travers les océans que d'en féconder la terre d'Algérie. L'Assemblée de 1848 eut Nouka-Hiva, l'Assemblée versaillaise la Nouvelle-Calédonie. C'est sur ce roc à six mille lieues de la patrie qu'elle décida d'immobiliser des milliers de virils. » En Nouvelle-Calédonie, l'attitude de la grande majorité des proscrits de la commune de Paris relevait de la même indifférence, voire du mépris pur et simple des « civilisés » envers les « sauvages » à l'exception notable de la minuscule minorité d'entre eux, à commencer par Louise Michel. Lors de l'insurrection kanake de 1878, non seulement la majorité y fut hostile mais des individus comme Amouroux, syndicaliste, membre de l'AIT et secrétaire de la Commune, organisèrent, avec l'accord de l'administration pénitentiaire, des groupes de supplétifs pour combattre les insurgés. Là aussi, à l'exception notable de Louise Michel et de quelques déportés comme Maxime Lisbonne, qui appelait « les insurgés kanakes nos communards du bout du monde ».

Comme nous le voyons à travers ces brefs rappels, le social-chauvinisme ne date pas de la Deuxième Internationale, qui fut fondée au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, à l'époque de la constitution des empires coloniaux ou semi-coloniaux d'ampleur mondiale par les principaux Etats Nations d'Europe et les Etats-Unis. La Première Internationale en était déjà pas mal imprégnée. Ce qui allait avoir des conséquences désastreuses par la suite, lors de la création des partis sociaux-démocrates, en France et ailleurs.

André Dréan, juin 2016

« Mais faut-il avouer ? Eh bien, ce sont mes amis noirs surtout que je regrette, les sauvages aux yeux brillants, au cœur d'enfant. Eh bien, oui, je les aimais et je les aime, et ma foi ceux qui m'accusaient, au temps de la révolte, de leur souhaiter la conquête de leur liberté avaient raison. La conquête de leur liberté ! Est-ce possible avant qu'ils aient donné de telles preuves d'intelligence et de courage. Qu'on en finisse avec la supériorité qui ne se manifeste que par la destruction ! Parmi les déportés, les uns prenaient parti pour les Canaques, les autres contre. Pour ma part, j'étais absolument pour eux. [...]. Pendant l'insurrection canaque, par une nuit de tempête, j'entendis frapper à la porte de mon compartiment de la case : "Qui est là ?", demandai-je. "Taïau", répondit-on. Je reconnus la voix de nos Canaques apporteurs des vivres (taïau signifie ami) [...]. Ils venaient me dire adieu avant de s'en aller à la nage par la tempête rejoindre les leurs, "pour battre les méchants Blancs", disaient-ils. Alors, cette écharpe rouge de la Commune que j'avais conservée à travers mille difficultés, je la partageai en deux et je la leur donnai en souvenir. »

« Mémoires »

Louise Michel